

**CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»**

Bussigny- Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

Rapport de la commission Gestion et Finance sur la gestion des postes de police (Écublens et Renens)

Préambule :

La Commission de gestion a siégé dans la composition suivante :

Bussigny - Michael Wyssa, Président-rapporteur

Membres :

Chavannes-près-Renens - Nicolas Rayroud,

Crissier – Patrick Voegelin

Ecublens – Nicolas Morel

Prilly - Sylvie Krattinger Boudjelta

Renens - François Delaquis,

Saint-Sulpice – Oleg Yazyev,

Villars-Ste-Croix - Illuminata Perna

Elle s'est réunie le lundi 25 février 2025 à la salle Champel à Bussigny et le lundi 16 mars 2025 aux postes de police d'Écublens et de Renens.

La Commission remercie chaleureusement le Commandant Stefan Bérard, le premier-lieutenant Hautle, l'adjudant Chambettaz responsable du poste d'Écublens, l'adjudant Gosteli responsable du poste de Renens, ainsi que tous les agents des deux postes de police en leurs titres et fonctions pour leur disponibilité et leurs explications.

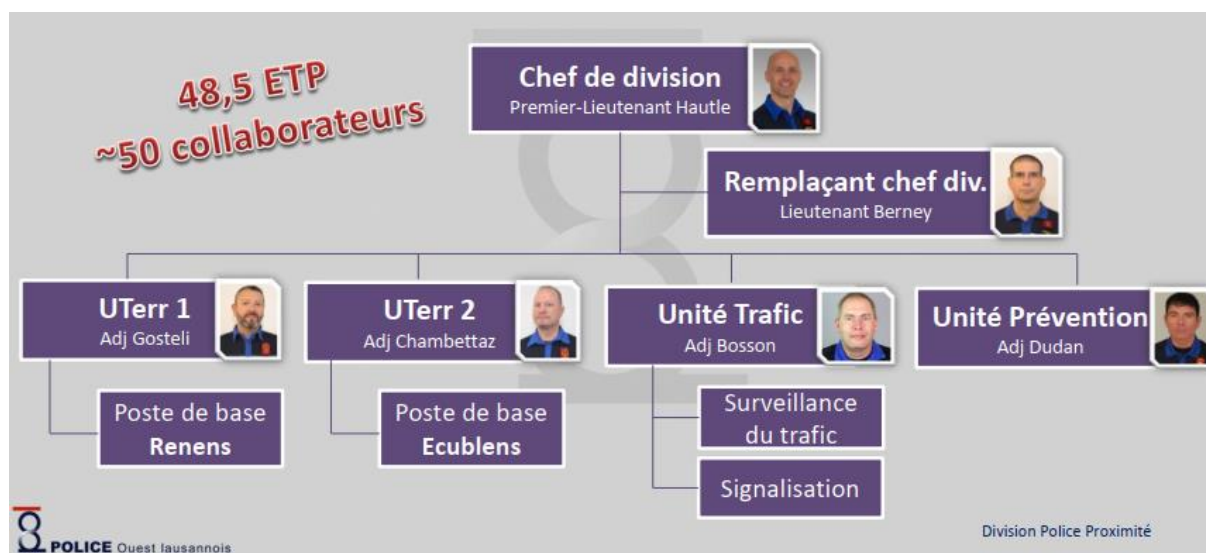
Préambule :

Dans le cadre de ses travaux annuels, la Commission de gestion a décidé de concentrer son analyse 2025 sur deux entités clés de la Police de l'Ouest lausannois : les postes de police de ville situés à Écublens et à Renens.

Ce choix s'inscrit dans une volonté d'observer de près leur fonctionnement, leur organisation, ainsi que les défis spécifiques rencontrés au sein de ces structures locales. L'objectif est d'établir un état des lieux précis, d'identifier les forces et les éventuelles pistes d'amélioration, et de fournir des recommandations utiles pour renforcer encore l'efficacité et la proximité de l'action policière sur le terrain.

Structure :

Les deux postes de police dépendant directement du chef de division de la police de proximité, comme représenté sur le schéma suivant :



Analyse de la situation :

L'objectif fondamental de la police de proximité est de réduire autant que possible le recours à la police secours, jusqu'à tendre à la rendre quasiment inutile pour les interventions locales ordinaires.

À la police de Lausanne, on observe actuellement un départ massif de policiers, ce qui impacte fortement les effectifs. Heureusement il n'y a pas cet effet dans la Police de l'Ouest, les effectifs sont plutôt stables.

Dans l'Ouest lausannois, la densité de population augmente, mais les ressources humaines ne suivent pas la même progression.

Certains services sont transférés vers Prilly la route des Flumaux, notamment pour le dépôt de plaintes, faute de personnel suffisant sur d'autres sites. Il n'existe à ce jour aucune mesure précise du nombre de cas concernés, la situation dépendant essentiellement des forces en présence. Un calendrier a été mis en place pour tenter de réguler l'accès et mieux orienter les citoyens.

Concernant le dépôt de plaintes, des solutions sont à l'étude au niveau de l'OPV (Organisation Police Vaudoise). À Lausanne, le délai d'attente actuel pour déposer une plainte peut atteindre trois mois. Actuellement, seul un policier assermenté peut recevoir une plainte, ce qui limite les capacités d'accueil.

L'infrastructure nécessaire pour la réception des plaintes reste limitée : une salle d'accueil confidentielle, un poste informatique sécurisé, un accès aux bases de données judiciaires.

La cybercriminalité, en forte hausse, contribue également à l'augmentation nette du nombre de plaintes. De plus, on constate un phénomène de « tourisme de la plainte » : de nombreux citoyens venant d'autres districts se rendent dans l'Ouest lausannois pour déposer plainte, car cela est plus pratique et plus rapide.

Face à cette pression, l'accueil a été renforcé avec des horaires d'ouverture élargis. Cependant, il est observé que plus de moyens sont mis en place pour faciliter l'enregistrement des plaintes, plus le nombre de dépôts augmente.

À ce jour, le dépôt de plainte pour des personnes extérieures au district n'est pas facturé aux autres corps de police : ce service est offert gracieusement. En revanche, des encaissements par carte bancaire ont été introduits pour des prestations annexes comme les amendes d'ordre ou la délivrance d'attestations.

Concernant la police de proximité en dehors des horaires d'ouverture des postes, la réponse est assurée par la police secours, disponible 24 heures sur 24. Les horaires des policiers de proximité et des assistants sont organisés selon les besoins locaux (par exemple en matière de bruit ou de petite délinquance). Chaque policier est responsable d'un secteur et ajuste ses horaires en fonction des problématiques spécifiques (présence renforcée lors de périodes sensibles comme les séries de cambriolages, par exemple).

Une phase de prévention est systématiquement prévue lors des périodes sensibles (par exemple, en cas de recrudescence des cambriolages), avec des présences policières renforcées dans les secteurs à risque.

Concernant la connaissance du terrain par les policiers de proximité, la situation est la suivante :

- Les nouvelles recrues sont en priorité affectées à la police secours.
- Lors du prochain recrutement, environ la moitié des policiers engagés proviendront directement du district de l'Ouest lausannois.
- Grâce aux patrouilles régulières, l'apprentissage des particularités locales se fait rapidement.

Pour la police de proximité, le recrutement cible des profils ayant une forte aptitude au contact humain et une réelle volonté de s'investir dans le lien avec la population.

Les policiers de proximité, affectés de manière fixe à un secteur, deviennent de véritables spécialistes de leur quartier. Ils développent ainsi un important réseautage local et apportent également un appui direct aux équipes de la police de sécurité.

Pour l'avenir, plusieurs modèles d'organisation sont envisageables. L'un d'eux consisterait à ajouter un poste supplémentaire dans le nord du district par exemple à Bussigny, permettant de centraliser certaines prestations et de fluidifier la gestion des interventions sur l'ensemble du territoire.

S'agissant du déplacement de la criminalité, notamment avec le développement de Malley, il est difficile de prévoir précisément l'évolution. Toutefois, l'expérience montre que la criminalité tend à se déplacer vers les zones présentant des cibles attractives mais peu protégées.

Les opérations dites "coup de poing" restent compliquées à évaluer sur leur impact. À Renens, par exemple, des actions ont été menées en gare, mais leur efficacité à long terme reste à mesurer. À Bussigny, certains phénomènes relayés sur les réseaux sociaux (comme Facebook) se sont révélés être des fausses alertes : un incident rapporté dans les médias concernait simplement un nouveau résident et non un problème de sécurité.

Pour agir efficacement sur la sécurité publique, la police travaille en collaboration étroite avec différents partenaires locaux, notamment les habitants, les centres médico-sociaux (CMS), les médecins de famille et des associations comme l'APREMADOL.

Postes de Police :

Ecublens :

Le poste actuel est fonctionnel. Il est installé dans un immeuble locatif standard, avec quelques aménagements spécifiques pour répondre aux besoins opérationnels de la police. Il n'y a pas d'infrastructure carcérale, qui se trouve uniquement à Prilly, ce qui permet de maîtriser les coûts et limite les besoins en personnel spécialisé.



Cafétéria

En complément, trois places de parc avec bornes de recharge électrique ont été aménagées dans des garages attenants au poste. Même si les garages restent de taille modeste, ils répondent efficacement aux besoins logistiques du site.



La

Cuisine

commune d'Écublens a investi dans les locaux existants. Une nouvelle extension a été inaugurée récemment, doublant la surface disponible. Cette extension comprend une véritable cafétéria, une cuisine et un espace de pause pour le personnel, ainsi qu'une salle polyvalente de type conférence. Grâce à ces aménagements, les espaces de travail ont également pu être agrandis, améliorant ainsi les conditions de travail des agents.



Salle de conférence

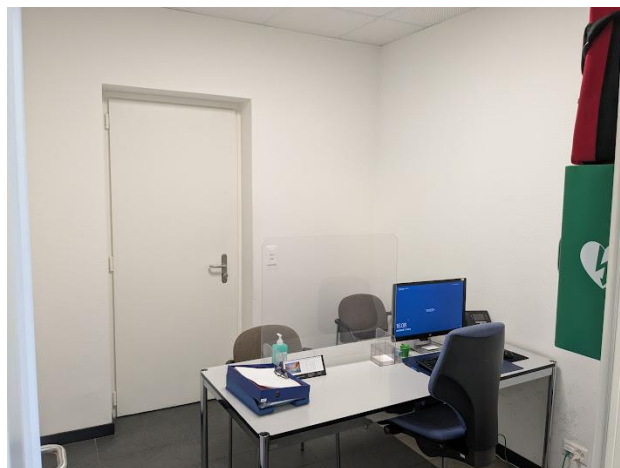
Renens :

Le poste de police est situé dans le bâtiment historique de l'ancienne police de Renens, aujourd'hui partagé entre plusieurs services communaux. Comme pour le poste d'Écublens, il n'est pas équipé d'infrastructures carcérales, ce qui limite les charges d'exploitation.

La cafétéria est commune à l'ensemble des services du bâtiment. De taille réduite, elle oblige parfois à différer les pauses des agents.

De la même manière, la salle de conférence est partagée et son utilisation n'est pas garantie à tout moment pour la police.

La visite des vestiaires situés en sous-sol a été révélatrice de l'état général du bâtiment. Le vestiaire masculin, en particulier, ne dispose d'aucune toilette et d'une seule douche pour l'ensemble des agents. Pire, une forte odeur d'égout s'y dégageait déjà lors de la visite en mars, ce qui laisse présager des conditions difficiles en été. La Commission estime que l'état des lieux frôle la limite de la salubrité.

*Vestiaire**Salle d'interrogatoire réserve**Salle d'interrogatoire*

Concernant les infrastructures pour les véhicules, le garage pour les voitures est situé dans le même bâtiment. Sans être grand, il est jugé suffisant pour le parc de véhicules électriques de la police de proximité. En revanche, le parking destiné aux scooters se trouve dans un hangar à plusieurs centaines de mètres du poste, accessible uniquement par une rampe. Cet aménagement ne semble pas correspondre aux standards attendus pour un garage de véhicules de service.

Enfin, l'ensemble du poste reste exigu. Il n'y a qu'une seule salle d'interrogatoire ou de dépôt de plainte, de taille modeste et difficile d'accès. Une seconde petite salle peut servir de solution de secours, mais elle est encore moins pratique.

La partie bureau n'est pas adaptée au nombre actuel de policiers, limitant l'efficacité et la qualité des conditions de travail.

*Hangar à scooter*

Conclusion :

La Commission remercie l'ensemble du personnel de la Police de l'Ouest qu'elle a côtoyé durant ses travaux pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses à nos nombreuses questions. Nous avons pu constater le professionnalisme des agents ainsi que l'engagement de la chaîne de commandement.

Nos visites ont cependant mis en évidence des disparités importantes entre les deux postes. À Écublens, l'agrandissement récent et l'amélioration des locaux ont permis une réelle amélioration des conditions de travail, ainsi qu'un meilleur accueil pour les citoyennes et citoyens du district.

À l'inverse, à Renens, les conditions de travail apparaissent limitées et ne semblent plus répondre aux besoins actuels de la population pour un poste de ce type.

Enfin, la Commission relève que la population du district a significativement augmenté depuis la création du dispositif actuel, et que cette croissance démographique va encore se poursuivre dans les prochaines années.

Dans ce contexte, le système à deux postes montre ses limites et ne paraît plus suffisant à long terme. Une réflexion sur l'organisation future de la police de proximité dans l'Ouest lausannois devra être engagée.

Vœux de la commission :

La Commission souhaite que le Comité directeur de la Police de l'Ouest prenne les mesures nécessaires afin de rendre le poste de Renens plus fonctionnel, garantissant ainsi de meilleures conditions de travail pour les agents et un accueil de qualité pour les citoyennes et citoyens.

Elle demande également qu'une étude soit menée en vue de l'ouverture d'un nouveau poste de police dans l'Ouest lausannois – par exemple à Bussigny – afin de répondre aux besoins croissants liés à l'augmentation de la population dans cette région.

Pour la commission de gestion et finance de la police de l'ouest,

Michael Wyssa, président rapporteur, Bussigny